

Les prix des travaux d'entretien-amélioration sont quasi stables sur un trimestre et en augmentation sur un an

A noter : la référence a changé et est désormais Base 100 en 2021

Quasi-stabilité sur un trimestre

Au deuxième trimestre 2024, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) sont quasi stables sur un trimestre (+0,1 % après arrondi, +0,5 % au premier trimestre 2024 et +0,4 % au quatrième trimestre 2023). Ils sont stables dans le secteur non-résidentiel (après +0,6 %), comme dans le secteur résidentiel (après +0,5 %).

Les prix rebondissent pour les « autres travaux d'installation » (+0,9 % après -1,4 %) et continuent d'augmenter au même rythme pour les travaux de peinture et de vitrerie (+0,5 %, comme au premier trimestre). Ils ralentissent pour les travaux de couverture (+0,3 % après +0,5 %), les travaux de revêtement des sols et des murs (+0,2 % après +0,7 %), les travaux de menuiserie (+0,2 % après +0,5 %) et les travaux de plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air (+0,1 % après +1,3 %).

Les prix se replient pour les travaux de plâtrerie (-0,2 % après +0,4 %), les travaux d'installation électrique (-0,2 % après +0,5 %) et les « autres travaux de construction spécialisés » (-0,6 % après +0,4 %).

Augmentation des prix sur un an

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentissent à peine (+1,4 % au deuxième trimestre 2024, après +1,5 % au trimestre précédent). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur non-résidentiel (+1,7 %) que dans le secteur résidentiel (+1,1 %).

Les prix augmentent le plus fortement pour les travaux de peinture et de vitrerie (+2,6 % sur un an, après +2,2 %).

Ils augmentent également de manière prononcée pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+2,1 % après +2,7 %), ainsi que pour les travaux de couverture (+2,0 % après +1,9 %) et les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+1,9 % après +2,3 %).

La hausse des prix est plus modérée pour les travaux d'installation électrique (+1,5 % après +1,6 %), les « autres travaux d'installation » (+1,4 % après +1,1 %), ainsi que pour les travaux de plâtrerie (+1,3 % après +2,2 %).

Enfin, les branches pour lesquelles les prix augmentent le moins sur un an sont les travaux de menuiserie (+0,9 % après +0,3 %) et les « autres travaux de construction spécialisés » (+0,2 % après +1,0 %).

Révisions

L'évolution trimestrielle de l'IPEA du premier trimestre 2024 est révisée à la hausse de +0,1 point par rapport à la précédente publication, à +0,5 %, en raison de l'intégration de réponses tardives d'entreprises.

Source : INSEE, actualisation du 30 août 2024.

+ 0,1 %

EN GLISSEMENT TRIMESTRIEL (T/T-1)

+ 1,4 %

EN GLISSEMENT ANNUEL (12 mois)

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour les travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre estimé.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

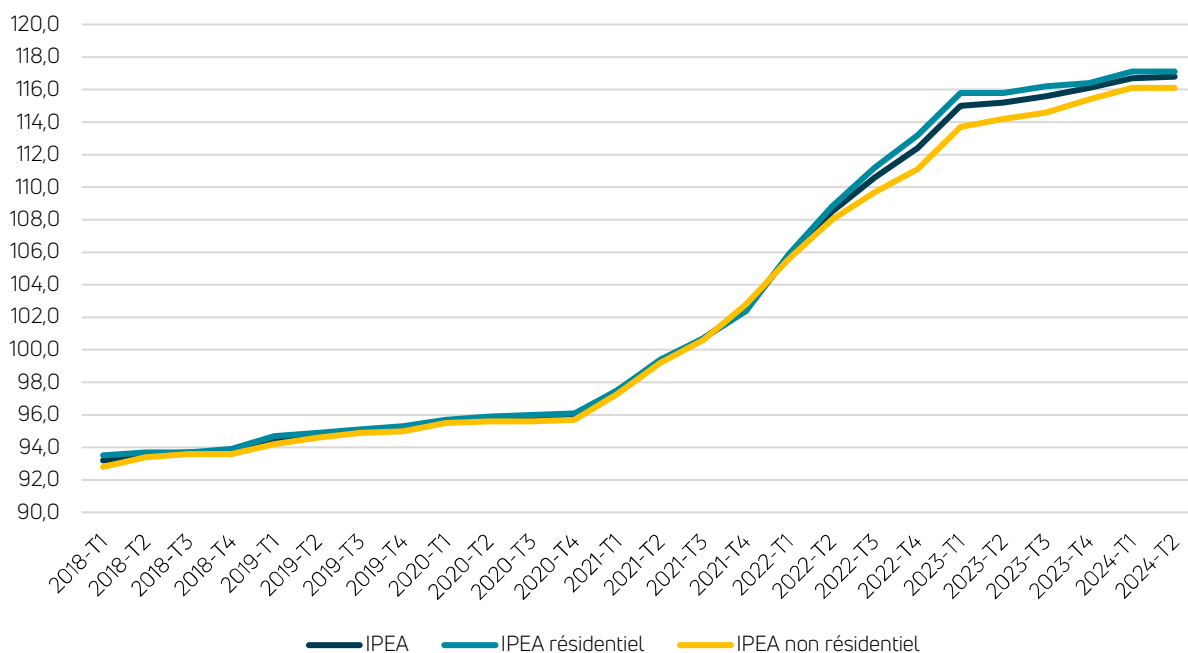
Indices des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

	Indices bruts Base et référence 100 en 2021*				Evolutions annuelles (T/T-4)				Evolutions trimestrielles (T/T-1)			
	1er tri.	2è tri.	3è tri.	4è tri.	1er tri.	2è tri.	3è tri.	4è tri.	1er tri.	2è tri.	3è tri.	4è tri.
IPEA												
2020	95,6	95,8	95,8	96,0	1,2%	1,1%	0,8%	1,8%	0,4%	0,2%	0,0%	0,2%
2021	97,5	99,3	100,7	102,5	2,0%	3,7%	5,1%	6,8%	1,6%	1,8%	1,4%	1,8%
2022	105,8	108,5	110,6	112,4	8,5%	9,3%	9,8%	9,7%	3,2%	2,6%	1,9%	1,6%
2023	115,0	115,2	115,6	116,1	8,7%	6,2%	4,5%	3,3%	2,3%	0,2%	0,3%	0,4%
2024	116,7	116,8			1,5%	1,4%			0,5%	0,1%		
IPEA RÉSIDENTIEL												
2020	95,7	95,9	96,0	96,1	1,1%	1,1%	0,9%	0,8%	0,4%	0,2%	0,1%	0,1%
2021	97,5	99,4	100,7	102,4	1,9%	3,6%	4,9%	6,6%	1,5%	1,9%	1,3%	1,7%
2022	105,9	108,8	111,2	113,2	8,6%	9,5%	10,4%	10,5%	3,4%	2,7%	2,2%	1,8%
2023	115,8	115,8	116,2	116,5	9,3%	6,4%	4,5%	2,9%	2,3%	0,0%	0,3%	0,3%
2024	117,1	117,1			1,1%	1,1%			0,5%	0,0%		
IPEA NON-RÉSIDENTIEL												
2020	95,5	95,6	95,6	95,7	1,4%	1,1%	0,7%	0,7%	0,5%	0,1%	0,0%	0,1%
2021	97,3	99,2	100,6	102,8	1,9%	3,8%	5,2%	7,4%	1,7%	2,0%	1,4%	2,2%
2022	105,6	108,0	109,7	111,1	8,5%	8,9%	9,0%	8,1%	2,7%	2,3%	1,6%	1,3%
2023	113,7	114,2	114,6	115,4	7,7%	5,7%	4,5%	3,9%	2,3%	0,4%	0,4%	0,7%
2024	116,1	116,1			2,1%	1,7%			0,6%	0,0%		

NOTA : les indices des trois derniers trimestres sont provisoires et sont susceptibles d'être revus lors des prochaines publications.

* Base 100 en 2021 (moyenne sur 4 trimestres)

Evolution des indices des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments Base 100 = mai 2021



Source : INSEE, actualisation du 30 août 2024